



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur  
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

03/03/2022

**Objet : Demande de devis pour services de support pour l'organisation de  
« L'Italian Design Day »**

Dans le cadre du programme promotionnel de notre Organisme **ICE-Agence italienne pour le Commerce Extérieur Section pour la Promotion des Echanges de l'Ambassade d'Italie au Maroc**, nous avons prévu la promotion de l'Italian Design Day 2022.

A ce propos nous invitons les sociétés de service à nous faire parvenir leurs offres pour les prestations ci-après :

Description :

- Elaboration d'une base de données ciblée des importateurs d'articles italiens ;
- Envoi de mailing aux sociétés des divers secteurs intéressés : importateurs/distributeurs, architectes, restaurateurs, HoReCa, etc..
- Relance téléphonique échelonnée sur plusieurs semaines
- Elaboration d'une base de données des entreprises contactées et participantes successivement à l'événement et suivi des contacts ;

Le budget alloué à la prestation est de Dhs 32.000,00 TTC

Le paiement sera effectué comme suit :

- 50% à la commande
- 50% à la fin des prestations

Ainsi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard le 14/03/2022 avant 12h00.

La diffusion de la manifestation auprès des sociétés marocaine doit être finalisée le 21/03/2022 et doit se poursuivre jusqu'au 31/03/2022.

Pour tout retard dépassant le 21/03/2022 pour la campagne de promotion, une pénalité de Dhs 500,00 par journée de retard sera appliquée ; après le 23/03/2022 à 10h00 nous considérerons notre commande nulle et non avenue et le remboursement par votre société de l'avance perçue.

Il est entendu que les données, objet de cette commande seront considérées comme étant propriété exclusive de l'**ICE- Agence italienne pour le Commerce Extérieur**.

En outre, nous notons que votre société, s'engage dans l'exécution des prestations objet du contrat au respect du code disciplinaire et de comportement adopté par l'ICE - Agence à raison de tout ce qu'a été disposé par le DPR 62/2013 et approuvé par le Conseil d'Administration avec délibération 249 du 27 mars 2015.

Le Code disciplinaire et de comportement de l'ICE-agence est disponible sur le lien : [www.ice.it](http://www.ice.it) - section "Administration Transparente" - "Dispositions générales" - Actes généraux.

La violation des obligations du code implique la possibilité pour ICE de résilier le contrat, si la faute est retenue grave.

Le Directeur  
Mme Daniela Cosentini